



La lettre de

Pro Silva France

Comité de rédaction : A. Givors – N. Luigi
N°ISSN : 2258-577X

Président : Alain GIVORS - 144 avenue J. Dupré
07170 Villeneuve de Berg - Tel : 04 75 94 34 50
E-mail : alain.givors@orange.fr

Trésorier : Jacques CORNU-LANGY – La Quinciy
02880 Nanteuil la Fosse. Tel : 03 23 54 67 76

Secrétaire général : Marc VERDIER
Comité des Forêts - 46, rue Fontaine - 75009 Paris
Tel : 01 48 74 31 40 - Fax : 01 49 95 03 10

Bureau du permanent : Nicolas LUIGI
Campagne Rascas 83340 Les Mayons
Tel : 04 94 60 95 44 / 06 22 86 23 21
E-mail : nicolas.luigi@prosilva.fr

Correspondants régionaux :

Auvergne - Limousin : Jean-Pierre JUILLARD
3, place du Monument - 15400 Riom-ès-Montagne
Tel : 04 71 78 14 63

David PUYRAIMOND, 8 rue des Granges
12520 REILHAC. Tel : 06 83 36 45 37

Bretagne : Eric BOITTIN - 104 les hauts de
Keravello 56250 SULNIAC. Tél : 06 71 05 56 44

Centre : Marc VERDIER - Comité des Forêts
46, rue Fontaine 75009 Paris Tél 0148743140

Franche-Comté - Bourgogne-Est :
Julien TOMASINI - 24 Quai Vauban
25000 Besançon - Tel : 09 51 21 45 48

Ile de France - Champagne :

Pierrick COCHERY, Comité des Forêts - 46, rue
Fontaine - 75009 Paris. Tél : 01 48 74 31 40

Lorraine - Alsace : Marc-Etienne WILHELM
16, Route de Bernardswiller 67120 Obernai
Tel : 03 88 95 16 49

Méditerranée : Nicolas LUIGI, Quartier Rascas
83340 LES MAYONS - Tel : 06 22 86 23 21

Normandie :

Président : Gaëtan de THIEULLOY
La Billebaude - Chemin de Bosc Oursel
27910 Letteguives - Tel : 02 35 79 02 76
Animateur : Michel de VASSELOT, Comité des
Forêts 46, rue Fontaine 75009 Paris Tél: 0148743140

Nord - Picardie : Jean-Marc PENEAU 68, rue du
Centre 60350 Berneuil s/Aisne. Tel : 03 44 85 76 60

Ouest : Président : Pascal YVON - Mondragon
72400 La Bosse - Tel : 02 43 29 30 07
Animateur : Jean-Michel GUILLIER - Moulin de
Roufrançois 53160 St Pierre/Orthe Tel : 0243032837

Plateaux Calcaires :

Jean-Jacques BOUTTEAUX – Maison Forestière
des Alouettes 52160 Auberive Tel: 0325842121

Rhône-Alpes :

Emmanuel GUERRAZ - 249 rue des roisses.
Prost. 07340 FELINES. Tel : 06 24 98 89 89

Sud-Ouest :

Gilles TIERLE, Le Puget - 09120 Crampagna
Tel : 05 61 05 37 41

Jacques HAZERA – Les Pijoulets – 33125
HOSTENS - Tel : 05 56 88 55 72

Edito :

Immersion dans une forêt de plantation ...

17 mai 1871 : Georges FABRE, forestier en Languedoc-Roussillon, discute avec son ami botaniste Charles FLAHAULT. Depuis plusieurs siècles la forêt est exploitée pour alimenter les verreries, les forges et les fonderies ; une grande partie de ces territoires est utilisée par les éleveurs. En aval, à chaque « épisode cévenol » les dégâts causés par les inondations sont considérables et très souvent meurtriers.

La décision de créer une forêt à partir de plantations est prise.

Il faut choisir ce que l'on va planter. Le botaniste dresse une liste d'espèces en fonction des versants et de l'altitude. Il installe avec son ami forestier des « arboretums » ; les essences qui n'ont pas passées les deux ou trois hivers ou les deux ou trois étés sont éliminées. Des milliers d'hectares sont plantés à partir de 1875 en épicéa commun, sapin pectiné, hêtre, pins noirs et ponctuellement érables, ormes, etc. ... quelques espèces exotiques sont introduites dans les arboretums et seront utilisées en reboisement dans le courant du XX^{ème} siècle (sapin de Vancouver, Douglas). Ainsi naissait l'emblématique massif de l'Aigoual... Depuis, des générations de forestiers ont géré ces plantations, dans lesquelles je me promenais ce 30 avril 2012. La plupart sont aujourd'hui des forêts de production. Ce sont de magnifiques hêtraies, hêtraies-sapinières, sapinières-pessières-hêtraies, pineraies-hêtraies-chênaies. Des exemples comme celui-là on pourrait en citer des centaines ; que ce soit en France ou à l'étranger. Aujourd'hui certains d'entre nous gèrent des « forêts de plantation » en douglas, en pins, en épicéa... par un mode de traitement irrégulier continu, sans aides financières de la collectivité, du moins très peu... Pourquoi je vous raconte ça ?

Tout simplement parce que certains s'imaginent que *leur modèle* de « forêt de plantation » est exclusif, qu'il est le seul adapté à l'industrie, le meilleur en matière de stockage de carbone, performant en matière de biodiversité... Selon eux on ne ferait pas mieux et il conviendrait donc que les financements nécessaires pour cette « ligniculture » leurs soient prioritairement destinés, et que ce modèle soit reconnu comme référence pour la certification PEFC de 2017 ! Je parle bien entendu du « manifeste pour la forêt de plantation » qu'Alliance Forêts Bois a diffusé en ce début d'année, et que je vous conseille vivement de lire. Nous aurons l'occasion, je pense, prochainement, d'écrire tout le bien que nous pensons de son contenu et de ses objectifs. Et surtout de proposer une autre vision de ce que peut être une forêt naturelle de production. Bonne lecture en attendant la prochaine Lettre qui annoncera notre assemblée générale de cet automne en Alsace.

Alain GIVORS, Président de Pro Silva France



Sommaire



- ❖ Activités des groupes régionaux :
 - Groupe Ouest page 2
 - Groupe Sud-Ouest page 7
 - Groupe Plateaux Calcaires page 10
- ❖ Formations Pro Silva : bilan de 5 sessions page 15
- ❖ Attentes sociales et SICPN page 18
- ❖ Lu pour vous, agenda, Groupes Régionaux page 20

Tirés à part : Rappel de cotisation 2012 (adhérents non à jours)

Activités des groupes régionaux

Groupe régional Ouest

18 novembre 2011 (Sarthe / Mayenne)

Le groupe régional Ouest s'est réuni le 18 novembre 2011 pour la visite du Bois de Chartreux, à St Denis d'Orques (Sarthe).

26 personnes ont participé à cette réunion.

Membres du Groupe Régional Ouest présents :

M. et Mme J. Bourgeois, M.M. P. Denis, JH de Durfort, D. Ferré, M et Mme B. Froger, MM H. Guillaud, JM. Guillier, P. d'Harcourt, A. Haricot, M. Haricot, F. Salles, R. Schaeffer, P. Yvon.

Invités : M.M. P. Blouère, B. Boutry, L. Cosson, G. Fauvel, P. Plu, M et Mme Duclaud, Mme Couleard Desforges, M.M. Montevil, O. Haricot, C. Haricot.

1^{er} arrêt :

Parcelle 16 du Groupement des Chartreux.

Le massif occupe 236 ha en bordure sud ouest du massif de la Charnie. Les peuplements sont d'anciens taillis sous futaie gérés en conversion depuis le début des années 80.

Après une période de fortes coupes au milieu des années 1970, un travail de recapitalisation en volume et en qualité a été mené.

En 2004 avec l'aide du CRPF et de l'AFI, nous avons mis en place un « marteloscope » (placette de mesure destinée à faire des exercices de martelage). L'intérêt de cette collaboration était de disposer de « troupes » pour réaliser l'inventaire de tous les sujets composant le peuplement, sur 1 hectare, et pour la partie technique, de disposer d'une application logicielle, fonctionnant sous Excel ©, permettant de modéliser le rendement et l'incidence du martelage sur la valeur potentielle de la production de la parcelle.

Bien sûr cette application tenait compte de la qualité et donc de la valeur de la production que ce martelage favorisait.

On trouvera ci-après le texte préparé par notre référent en la matière, à l'occasion de cette mise en place en 2004 :

« Journée Prosilva du 23 Avril 2004

Le thème de cette journée est particulièrement basé sur l'intérêt de contrôler la production de bois et l'évolution de l'ensemble des arbres évoluant dans un système plus ou moins irrégulier devant assurer de manière permanente l'ensemble des fonctions de production, d'amélioration et de régénération.

Thèmes de la journée : Comment évolue la qualité dans le chêne avec le temps ?

La question fondamentale est de savoir si l'on peut ainsi produire plus de bois qu'autrement, produire du bois d'excellente qualité, répondre de manière opportune au marché et dégager des marges supérieures pour le propriétaire.

Les placettes mises en place sont là pour fixer une méthode, donner un exemple de marche à suivre, beaucoup plus que pour fournir des exemples à reproduire fidèlement. Peut être est-il bon de revenir sur les idées de base qui ont conduit beaucoup d'entre nous à revenir sur des pratiques de sylviculture régulière ou héritées du taillis sous futaie, pour orienter leur production vers un système global faisant plus de place à la qualité, diminuant de manière très sensible les investissements et répondant à un souci de plus en plus fort de diminuer les risques et donc de stabiliser au mieux le capital producteur.

Techniquement, cette méthode s'appuie sur l'idée qu'il n'est pas nécessaire d'accumuler de très gros volumes à l'hectare pour disposer d'un capital capable de mobiliser le potentiel de production d'un sol et d'autre part et cela est purement mathématique que la somme des volumes des extrêmes est égale à la somme des moyennes et qu'il n'est donc pas nécessaire de disposer de volumes extrêmes pour disposer d'un capital producteur optimal. On constate en effet que la production est maximale dès qu'un certain volume est atteint, ce que proposent d'ailleurs de mesurer les placettes.

D'autre part, la volonté de produire de beaux bois, donne très rapidement la limite du volume possible, en même temps qu'elle impose une variabilité de ce volume en fonction de ce que l'on peut repérer comme sujets de qualité sur une parcelle donnée.

On peut en effet rencontrer sur un même sol une population d'arbres de qualité variant du simple au double et opter pour un régime d'éclaircie plus ou moins rapide en fonction de ce constat.

Penser qu'il y aurait à y perdre dans le cas d'une parcelle pauvre serait oublier que l'un des objectifs majeurs est d'assurer la continuité de la production et donc d'assurer la régénération, ce qui se fera plus rapidement dans un peuplement plus ouvert dans un cas que dans l'autre.

Il est par ailleurs très souvent question de flexibilité, d'adaptation, et ces termes peuvent être interprétés comme des signes d'hésitation ou de changement d'option dans la production, voire de légèreté ou de laisser aller dans les objectifs.

Qu'en est-il ? Les mesures et les observations réalisées dans les placettes et les parcelles qui les entourent proposent de montrer que pour produire des chênes par exemple, l'apport d'autres essences accompagnatrices, telles que les bouleaux, les trembles, les aulnes, les résineux ne sont en rien des obstacles au contraire et qu'en plus ils peuvent entrer dans la production globale d'une parcelle, de manière extrêmement positive à tous les stades de la production. Pour cela, l'idée maîtresse, qui sous tend les actions de sélection et donc d'éclaircies pratiquées dans ces peuplements, est qu'il n'y a aucun arbre de quelque essence soit-il qui sera négligé, s'il présente les signes majeurs d'un bois de qualité.

Pour parler clair, cela veut dire que l'idée d'une production monospécifique est abandonnée, que la production de masse d'un produit normalisé n'est pas retenue, que l'investissement lourd pour changer d'essence sur un terrain donné ne sera qu'exceptionnellement employé, et qu'au contraire tout sera mis en œuvre à partir de la récolte de bois pour favoriser ce qui existe et/ou pour favoriser à partir de ces exploitations la venue plus ou moins rapide de semis d'essences naturelles, adaptées et bénéficiant de l'auto-amélioration que procure un milieu déjà structuré (automation biologique).

Alors pourquoi ce système aurait-il une influence néfaste sur la production globale de bois ou plutôt comment s'adapte-t-il à la fourniture de bois aux industries transformatrices ?

Les placettes de contrôle montrent deux choses d'un point de vue économique (les parcelles gérées selon ces principes aussi) :

1- La vente des bois de qualité médiocre, retirés à l'occasion des coupes d'amélioration sont toujours difficiles à vendre et ne procurent que de faibles revenus quel que soit le système (régulier ou non) alors que les beaux bois se négocient généralement mieux ;

2- l'enlèvement massif de bois de faible qualité a le plus souvent un rôle néfaste sur le maintien de la qualité des arbres restants.

3- l'enlèvement trop modéré (éclaircies « par le bas ») de bois n'entrant pas dans le système de concurrence vis à vis de la lumière ne procure pas une reprise ou un maintien d'une croissance élevée des arbres maintenus, particulièrement pour les feuillus.

A partir de là, il est évident que la méthode consiste à couper du bois dans l'étage dominant, de manière modérée mais constante, d'observer ce qui se passe et de corriger, soit les volumes prélevés, soit le rythme des passages pour satisfaire aux critères de maintien de la qualité en même temps qu'au maintien de la production.

Ceci n'est pas mesurable au sens strict et peut surtout varier d'une essence à l'autre, d'un milieu à un autre, d'une exposition à une autre, c'est le travail du forestier en charge de ces peuplements que de caler son intervention en fonction de ce qu'il a observé, les placettes de contrôle étant là pour voir comment se passent les choses d'un point de vue biologique et économique.

Malgré tout, il doit bien y avoir une difficulté quelque part pour que tant de personnes s'opposent avec plus ou moins de vigueur à l'application de ce type de sylviculture. Une première difficulté est d'ordre comptable. En effet, certaines comptabilités considèrent les investissements comme faisant partie du capital et donc après avoir comptabilisé en recettes les revenus issus d'une coupe rase, rajoutent l'investissement induit par cette opération au capital, au niveau de son prix de revient, ce qui équivaut à penser que, plus on dépense pour constituer un peuplement, plus on améliore le niveau de son capital producteur. Pour la majorité des propriétaires forestiers privés, il n'en va pas de même, pour eux investissement signifie en fin d'année un résultat comptable plus faible puisqu'ils le considèrent comme une dépense.

Une deuxième source de difficulté est d'admettre que l'on puisse disposer des moyens pour estimer la qualité des bois et leur capacité à rester dans cet état jusqu'à leur exploitation. Cela revient à penser qu'un forestier n'aurait pas les atouts techniques propres à son métier, voire qu'il ne serait pas plus capable qu'un ordinateur de désigner un arbre sur le terrain.

C'est bien là pourtant l'essentiel du métier

que de parler le même langage que les transformateurs de bois pour diriger son action sur le terrain et faire tout son possible pour avoir à discuter le plus souvent avec des transformateurs intéressés par des bois à haute valeur.

Une troisième est particulièrement tenace et concerne la capacité des arbres à pousser, soit quand ils sont dominés ou l'ont été, soit quand ils sont jugés trop vieux.

Les placettes de contrôle donneront la réponse si besoin en est, mais surtout il est particulièrement étonnant d'en être encore à ce genre d'interrogation quand il suffit soit de prendre un tarif de cubage pour s'apercevoir que les gros arbres sont les plus gros producteurs de bois ou une tronçonneuse pour voir les accroissements d'arbres réputés ne poussant plus.

Il s'agit là d'interrogations qui peuvent sembler légitimes du fait d'une sensation de fixité que donnent de vieux peuplements que l'on pense arrivés au bout du rouleau. Et pour parler d'un rouleau célèbre, évoquons le chêne Rouleau de la Roussière, situé en forêt de Bercé. Il est âgé de 350 ans environ et n'a jamais produit autant de bois que depuis trente ans, constat entériné par les responsables de l'ONF. Cela se constate pour des chênes mais tout autant pour des pins maritimes ou sylvestres, des hêtres, des bouleaux et toutes autres espèces, pourvu que leur soient donnés les moyens d'exprimer progressivement et de manière permanente leurs capacités de croissance.

De ce point de vue, les placettes de contrôle se proposent de montrer que toutes les essences savent attendre dans une ambiance de lumière filtrée et redémarrer dès que ces conditions de lumière sont devenues favorables.

Il y a d'ailleurs lieu de s'interroger sur un constat particulièrement révélateur de la manière dont est interprété le rôle de la lumière et le classement des essences dites de lumière ou d'ombre.

Il y a belle lurette que les essences, dites d'ombre, sont devenues des essences de pleine lumière dans les reboisements, et pour s'en persuader il suffit de parcourir des plantations pures de hêtres ou de sapins. Par contre, qu'une essence de pleine lumière officiellement puisse supporter un ombrage, voire une pénombre cela ne serait pas correct, même si l'observation contredit en permanence ces affirmations.

Enfin, cette sylviculture passe pour n'exploiter que peu de bois. Le volume de

bois qui sort d'une forêt se mesure à la hauteur des tas de bois débusqués sur l'ensemble d'une propriété et non à l'étendue d'une coupe rase, même si cette deuxième observation est beaucoup plus immédiate et démonstrative. La méthode du contrôle est à ce titre un outil fondamental de mesure de la production et du prélèvement, et ceci d'ailleurs quelque soit la méthode de gestion employée.

Pour conclure, il faut bien admettre que cette pratique change les modes opératoires, la qualification des intervenants et donc l'emploi. Remplacer un élagueur ou un ouvrier sylvicole pour une grande partie de ses tâches par la même personne effectuant des martelages à la qualité et du bûcheronnage très dirigé ne semble pourtant pas hors de portée.

Les placettes de contrôle couplées à une comptabilité simple devraient mettre en lumière l'intérêt économique de cette sylviculture, la simplicité de sa mise en œuvre et son adaptation à toutes les situations de production de bois de qualité.

Sosteni le 23 avril 2004 »

2eme arrêt : Visite du Bois des Chartreux, à Monsieur Benoît Froger

Situé en lisière ouest du Groupement forestier du même nom, ce bois de 30 ha a été conduit lui aussi en conversion de taillis sous futaie, à un rythme soutenu, depuis le début des années 1980. A cette époque on a cessé toutes exploitations systématiques de taillis.

Les premières interventions ont été précédées d'ouverture de cloisonnements, tous les 20 m, pour permettre la sortie des bois dans des taillis assez denses, à forte dominante de chêne.

La parcelle visitée en premier a fait l'objet d'un point de station lors de la réunion du Groupe, le 6 mai 2006. Une discussion animée avait eu lieu face à un martelage effectué. Un Gros Bois désigné pour être abattu était bordé, sur la parcelle voisine, d'un Très Gros Bois. Le marteleur avait privilégié l'éclaircie de très jolies perches et quelques Bois Moyens. Certains auraient volontiers laissé pousser le Gros Bois, pour récolter le Très Gros.

Aujourd'hui, 5 ans après, la coupe vient de passer dans la parcelle voisine et le Très Gros Bois a été abattu, après éhoupage.

On observe qu'il avait encore des accroissements sensibles, beaucoup moins cependant qu'au milieu de sa vie.

Il mesurait 265 cm de circonférence, avec une belle bille de 5,5m de longueur, sans surbille. Il était un arbre de taillis sous futaie typique, avec des accroissements ayant varié fortement jusqu'en 1980 (de 2 à 13 mm par an sur le rayon), une bille courte et un houppier volumineux dont on est en train de façonner le bois de chauffage. Il est en cours de remplacement par un Gros Bois, trois Bois Moyens, et quelques Petits Bois qui eux, (pas le Gros Bois) ont des allures de futaies, et des houppiers qui ont un peu souffert du Gros voisin, mais ont élaboré des billes très droites et propres sur plus de 10 m. Certaines présentent de belles potentialités.

Un parcours dans le reste de la parcelle qui vient d'être débardée, montre que l'exemple précédent a été répété à plusieurs endroits. On regrette, comme toujours dans des peuplements de ce type, où les Petits Bois et Bois Moyens sont assez nombreux, la relative rareté de régénération. Il faut avouer qu'elle n'a ici, ni beaucoup de place ni beaucoup d'intérêt.

La durée de production des Petits Bois est longue. On en est ici au quatrième passage en coupe depuis 1980 et çà et là on peut voir se développer des buissons de ronce, timides, en bordure, et à l'abri desquels on arrive à trouver des semis d'un mètre de haut. Sans doute n'ont il pas beaucoup d'avenir, mais leur présence est presque rassurante.

La visite s'achève par un passage dans une partie de parcelle, où sur 1,5 ha, une régénération par coupe unique, d'un ancien TSF à dominante de chêne pédonculé, sur taillis pur de charme, avait été réalisée en 1986-87. Les réserves étaient assez peu nombreuses, à dominante Bois Moyens/ Gros Bois. La nécessité d'assurer le renouvellement progressif du massif semblait alors une évidence au gestionnaire. Prosilva n'existait pas et la glandée était prometteuse : coupe rase du taillis dans l'été, mise en vente et exploitation des grumes à l'automne, (à l'exception de 9 baliveaux de chêne, trop beaux pour être abattus). Façonnage des houppiers dans l'hiver. Au printemps superbe levée de semis, (y compris en lisière, dans le peuplement voisin maintenu sur pied).

Le suivi a été simplifié par la mise en place, l'année suivante, d'un cloisonnement dense, au gyrobroyeur, tous les 3 m.

La densité du chêne était forte et malgré le charme et des bois blancs, il n'y eut qu'une demi journée de dégagement manuel sur les lignes, avec mission de s'assurer qu'il y avait un chêne tous les 3 m dans la bande préservée.

Deux ans plus tard, nouveau broyage, sans dégagement. Pas d'autre intervention, avant une première éclaircie en bois de chauffage, en 2009. Les cloisonnements ont été ponctuellement ré-ouverts pour ce passage.

Une nouvelle éclaircie pourrait être réalisée pour détourner, ou éclaircir des chênes un peu pressés par des charmes bien vigoureux. La partie la plus basse de la parcelle est moins dense en chêne, mais sur l'ensemble le chêne rouvre est prédominant. Il semble avoir prédominé sur les autres essences, non seulement le pédonculé, mais aussi le charme. Bien sûr l'éclaircie, vendue, a opéré dans ce sens.

L'après midi nous retrouve au Groupement forestier de Frilouze, sous la conduite d'Alain Haricot, et de son frère Marc, tous deux membres de ce GF, sur le marteloscope installé par le Groupe Régional Ouest de Pro Silva France, en 1994. Deux coupes y ont été réalisées depuis. Les mesures viennent d'y être renouvelées et là aussi l'utilisation de l'application évoquée le matin permettrait de reprendre et d'analyser des exercices de martelage.

La parcelle (0,75 ha) s'est relativement remplie de perches et petits bois, bien visibles par secteur, dont une forte proportion de pins, Weymouth en majorité, qui n'étaient pas comptables précédemment. Le chêne est lui aussi bien représenté dans cette catégorie.

La qualité qui a été relevée est d'autant meilleure que les bois sont étoffés.

C'est un peu le but des martelages et il est intéressant de non seulement de le voir mais surtout de le mesurer et de constater dans le temps si cette évolution de la qualité se maintient pour les bois qui accèdent progressivement à des dimensions utiles, voire marchandes. Cette parcelle jouxte la placette installée par l'AFI en 1996 et qui doit prochainement faire l'objet d'une nouvelle prise de mesures, la quatrième depuis son installation. Une coupe vient d'y être réalisée, la quatrième également depuis l'acquisition (1990).

Les bois sont débardés en bordure d'allée et le volume impressionne les visiteurs. Le verdict de la mesure permettra de voir si on continue à améliorer ou si au moins on conserve une valeur de production.

La linéarité des volumes n'est pas une règle. Le maintien et le renouvellement de la qualité produite en est une. Verdict d'ici fin 2012, si la mesure peut être faite !

Plutôt que de visiter la parcelle un peu encombrée des houppiers, le groupe choisit de se déplacer pour aller visiter la parcelle 14, au Sud Est du massif. Cette parcelle a été classée dans le plan de gestion précédent, rédigé en 1982 par le gestionnaire actuel avec les propriétaires précédents, dans le « groupe de régénération ».

Il s'agit d'un ancien taillis sous futaie, où les réserves sont en majorité de chêne pédonculé, et le taillis à forte dominante de charme.

Un cas d'école très courant dans les forêts privées françaises. Deux coupes d'amélioration y ont été cependant conduites depuis l'acquisition. Des petites zones de régénération avaient pu se développer, mais étaient très vite réduites à néant par les chevreuils locaux.

Au cours de l'été 2009, alertés par des signes de dépérissement de quelques réserves, et au vu des promesses de glandées perceptibles, la mise en régénération a été décidée.

Une forte coupe de taillis a été réalisée dans le charme, visant à éclairer des zones où des débuts de semis avaient pu être observés, mais aussi pour détourner les houppiers des réserves, sans pour autant éliminer le « pur sous étage ».

Une coupe sanitaire mais aussi un peu d'éclaircie, a été martelée. Le taillis a été exploité dans l'été, 600 stères sur 9 hectares, débardés en suivant, dans de bonnes conditions.

Les grumes sont tombées à l'automne en même temps qu'une glandée très convenable.

La visite a lieu alors qu'au cours de l'hiver dernier on a procédé à une coupe complémentaire dans le taillis, exploitée en régie, très soigneusement, pour éclairer les belles zones de semis.

Après le débardage on a mis en place un cloisonnement d'exploitation, pour canaliser la sortie des 60 nouvelles grumes enlevées « en coupe secondaire ».

Ces bois viennent de tomber et d'être débardés.

Le chantier en cours présente un aspect inhabituel pour les membres de Prosilva.

C'est ainsi une parcelle en cours de rajeunissement, qui continue de produire quelques beaux bois, mais dans lequel on travaille pour sortir une régénération qui sera sans doute à majorité « pédonculé » et qui, à ce titre, a besoin de lumière.

Retenons des images pour voir dans 5 ans à quoi ça ressemblera.

On note ici les coûts et les recettes mais l'objectif est de prolonger encore longtemps la production surtout qu'il existe aussi quelques sujets jeunes que l'on a essayé de ne pas trop isoler ni exposer afin qu'ils conservent leur qualité potentielle.

Il est clair que l'on se dirige ici vers un peuplement « à deux étages ». La poursuite de la production ne pourra peut être pas être poursuivie, au même rythme, jusqu'à la rentrée en production de la nouvelle régénération.

Mais les vieux bois auront aussi à jouer leur rôle d'éducation du nouveau peuplement, en plus de ce rôle de production.

Il est 17 h et la lumière baisse nettement quand la visite se termine et que les participants se séparent, en retenant l'idée d'une prochaine rencontre possible

Pour le Groupe Régional Ouest,
Philippe d'HARCOURT,
Pascal YVON
Jean Michel GUILLIER

Activités des groupes régionaux

Groupe régional Sud-Ouest 29 octobre 2011 (Ariège)

Le groupe régional Sud-Ouest s'est réuni le 29 octobre 2011 pour la visite de la sapinière de Belesta, en Ariège, dans la bordure ariégeoise du Pays de Sault.

C'est une quinzaine d'adhérents de Pro Silva France qui a été accueillie sous un ciel incertain par Philippe Gourmain, expert gestionnaire du Groupement Forestier (GF) de Cabrefol, ainsi qu'un représentant des propriétaires, puis par Alain Barbe, propriétaire et gérant du Groupement Forestier de Coumelongue.

Après un café revigorant, la matinée est consacrée au GF de Cabrefol : 807 ha de sapinière bien desservie, à pente globalement faible, entre 750 et 1100 m d'altitude, avec une pluviométrie annuelle de 1200 mm et cis sur un substrat calcaire supportant des sols bruns plus ou moins profonds.

La forêt occupe un salarié à plein temps (Gilles Lefrançois) et accueille un volume de 200 à 450 m³ de bois par ha.

La qualité de ce bois est réputée (branchaison, forme, bois croissant vite). L'état sanitaire est correct, avec des dépérissements ponctuels sur 1/3 de la surface et quelques secteurs critiques sur moins de 10 % de la surface.

Les peuplements sont régularisés dans les GB / BM du fait de la sylviculture passée, très conservatrice, comme dans beaucoup de futaies jardinées.

Les petits bois sont jugés globalement déficitaires, faisant redouter un trou de production dans une vingtaine d'années.

Les objectifs assignés sont :

- rajeunir le massif en accélérant la récolte des TGB (sauf exceptions de grande qualité) pour arriver à un diamètre idéal de récolte de 50 / 55 cm (volume unitaire entre 1,5 et 2,5 m³) tout en assurant l'avenir via la régénération naturelle

Thème : La sapinière de Belesta (Ariège)

Visions croisées de la sylviculture d'arbre par deux gestionnaires actuels, héritiers de la pratique passée de conduite de cette sapinière.

- réinvestir pour l'avenir, en relançant l'usage des inventaires après martelage (tous les 7 ou 8 ans), permettant de mieux connaître les peuplements, en dégageant ponctuellement les semis de sapin (contre le buis et le noisetier), en élaguant (voire dépressant) quelques tiges d'avenir, en améliorant les conditions de récolte (améliorations de routes, chalets pour les bûcherons) et en aidant au renouvellement des zones superficielles les plus difficiles à régénérer (introduction de cèdres).

Matinée :

Groupement Forestier de Cabrefol

Première station :

Une parcelle à la veille de la récolte, qui compte 425 m³ /ha (dont 125 marqués à récolter pour un volume unitaire moyen VUM de 3,2 m³), 75 % de bois de premier choix vendu seulement 33 € /m³ sur pied (contre l'équivalent de 73 € en 1995 !).

Après la coupe, le VUM restant sera de 1,4 m³ alors que 64 % des 300 m³ restants seront concentrés sur les GB et TGB (diamètre 50 et +).

On peut penser que, dans 7 ans (rotation de coupe fixée), on retrouvera une forte proportion de TGB, avec, probablement sur cette bonne station, une amélioration de la qualité.

Au final, même en continuant le « déstockage » (jusque vers 250 m³ /ha?), il restera toujours à récolter des arbres dépassant largement les 50 /55 cm ; sauf à dépasser le plafond actuel du taux de prélèvement appliqué (34 %) et prendre d'autres risques sur l'équilibre du milieu forestier.

La promenade sur le site met en effet en évidence le maintien de gros arbres, propices au maintien de l'ambiance forestière et /ou à l'éducation de leur(s) voisin(s), alors qu'une option purement technologique et commerciale aurait conduit à les prélever, au mépris de la pérennité de l'outil de production.

Deuxième station :

Tout à côté, une parcelle qui vient d'être exploitée porte maintenant 290 m³ /ha (prélèvement 2009 : 110 m³ /ha pour un VUM de 2,6 m³), à peine moins riche en bois de qualité (prélèvement 2009 : 53 % de premier choix pour 31 € /m³ sur pied) et à peine plus fournie en bois de fort diamètre (67 % des 290 m³ sont des arbres de diamètre 50 et +).

La surface terrière, facile à évaluer après coupe, est de 29 m² /ha, traduisant le maintien de la sacrosainte « ambiance forestière ».

Rappelons que les forestiers de Franche-comté, lors d'une précédente visite, trouvaient les peuplements un peu fermés, malgré la présence de graminées au sol... question de latitude, sans doute!

Là encore, un tour d'horizon amène chacun à débattre sur l'utilité d'avoir laissé telle ou telle tige. L'exercice est plus aisé après coupe qu'avant récolte! (lumière au sol ; ni trop, ni trop peu ; présence de jeunesse...)

Il est constaté ici, en se projetant à la veille de la prochaine coupe, que, dans le cadre des grands objectifs évoqués plus tôt, les consignes données au marteleur ne l'enferment pas dans des chiffres (taux de prélèvement, volume minimum, etc) mais lui laissent l'initiative d'apprécier la sylviculture à mener au cas par cas, avec pour principale ligne directrice l'amélioration de la qualité.

Troisième et quatrième stations :

Dans une parcelle plus accidentée, plus pauvre (envahie de buis et de noisetier) de petites trouées (< 5 ares) sont ouvertes « pour voir » si une régénération naturelle par point d'appui peut être espérée.

Compte-tenu du faible volume sur pied, la récolte reste modeste (la qualité aussi!) mais la surface terrière demeure raisonnable (plus de 20 m² à l'ha).

Dans une parcelle critique, en crête, exposée au sud, où tous les sapins survivants sont en voie de dépérissement, quelques petites plages sont dégagées du buis pour planter du cèdre...

Après quelques années, les arbres poussent, on trouve quelques dégâts de gibier, nécessitant peu de suivi annuel.

Au final les dépenses sont limitées pour entretenir l'espoir de ne pas voir disparaître la futaie résineuse dans ces zones.

La pause-repas s'effectue dans la maison forestière ouverte par nos hôtes : bon feu, bonne chère !

Après-midi :

Groupement Forestier de Coumelongue

Cette propriété d'environ 200 ha est l'autre partie de l'ancienne unité de gestion constituée au XIX^{ème} siècle après cantonnement des droits d'usage avec les communautés villageoises voisines.

Dans cette entité, aucun nouvel inventaire n'a été réalisé depuis le changement de propriétaire à la fin des années 90.

De même, étant donné les dépérissements subis au tournant du millénaire, un certain nombre de coupes « habituelles » ont été reportées.

Les objectifs du propriétaire sont le maintien d'un fort capital sur pied, comme garantie de ressource de son activité scierie en cas de pénurie de sapin des Pyrénées sur le marché. Il souhaite aussi obtenir coûte que coûte la régénération qui fait souvent défaut.

Il est probable que le retour des inventaires au moment des récoltes va se faire, du fait des perturbations récurrentes touchant cette sapinière (sécheresses répétées, coups de vent, neige lourde) qui hypothèquent plus qu'autrefois la régularité des récoltes. Deux parcelles sont encore visitées.

Cinquième station :

Encore une parcelle riche, qui comptait, en 1994, 330 m³ /ha, avec un accroissement naturel constaté de près de 6 m³ /ha entre 1987 et 1994.

A la veille d'une récolte prévue en 2012, et compte tenu des récoltes intervenues depuis 1994 et de l'accroissement naturel, on peut penser que le capital sur pied actuel est d'environ 370 m³ /ha.

Le souhait du gestionnaire est de marquer environ 50 m³ /ha, dont il assure lui-même la récolte.

Même si la parcelle a été peu touchée par des chablis (7 % du volume récolté entre 94 et 2010), une grande prudence est affichée par le propriétaire, qui a les mêmes objectifs que ceux exposés ce matin mais veut conserver un fort volume sur pied.

La présence de petits bois est ici observée plutôt par plages que pied à pied, avec une surface terrière mesurée (avant coupel) dépassant les 40 m²/ha, ce qui dénote un peuplement très fermé.

Les principales questions évoquées portent sur la possibilité de faire baisser la part des bois de diamètre 60 et + avec un si modeste prélèvement (ils représentaient plus de 80 m³/ha en 1994 et un simple tour d'horizon en révèle encore beaucoup!) et sur la compatibilité de cet objectif avec la volonté de corriger la courbe de cette futaie « jardinée » en prélevant dans les BM.

Sixième et dernière station :

Objet de toutes les inquiétudes de M. Barbe, cette parcelle en terrain pentu portait, en 1993, 270 m³ /ha, après avoir vu des récoltes entre 1986 et 1993 composées à 20 % de chablis et qui avaient fait baisser le volume sur pied à l'hectare de 60 m³ !

Depuis 1993, les 2/3 des prélèvements, évalués à 70 m³ /ha, ont été accidentels.

Faute d'inventaire récent, et selon l'appréciation de chacun, il est à craindre que le matériel restant sur pied actuellement soit tombé aux alentours de 200 m³ /ha, ce qui peut paraître un peu juste pour assurer le maintien d'un couvert continu, avec des houppiers peu fournis.

En attestent la présence envahissante de buis, combattu naguère en plein et à grands frais par le propriétaire, la discontinuité de la canopée et le faible nombre de perches présentes.

Si tout le monde s'accorde à penser qu'aucun prélèvement n'est souhaitable à court terme (surface terrière voisine de 20 m² /ha), un parcours soigneux du sous-bois constitué de rejets et semis de buis de moins de 10 ans, fait apparaître, parmi cette souille, un certain nombre de semis de sapin de moins de 50 cm de haut, à l'abri des regards et de la dent du chevreuil, car disséminés et sous couvert du buis. On n'est certes pas dans une brosse de semis, mais on est loin du « désert abiétal » observé dans la quatrième station du matin !

Une note d'espoir, donc, et un conseil unanime : ne procéder que par petites touches, tant en ce qui concerne les récoltes (les chablis demeurent un produit fatal à cueillir avec résignation) qu'en ce qui concerne les travaux : planter en masse reviendrait à attirer les phytophages au restaurant et dégager en plein les semis existants leur offrirait ce hors-d'oeuvre sur un plateau !

A l'issue de ces débats, auxquels ont participé deux forestiers de l'ONF, en charge d'aménager et de gérer les forêts communales voisines, de physionomie assez proche et fortement touchées par des dépérissements depuis 2003, la pénombre nous oblige à une séparation méditative mais pleine d'un optimisme mesuré quant à l'avenir de cette sapinière pleine, dont la création, somme toute, ne date que de deux siècles environ, après une période où ces espaces étaient consacrés au pacage des troupeaux des communautés villageoises.

Avant de se quitter, les organisateurs remercient une nouvelle fois nos hôtes pour leur accueil et leur patience.

Gilles TIERLE

Activités des groupes régionaux

Groupe régional Plateaux Calcaires 17 mars 2012 (Haute-Marne)

Thème : 20 ans de traitement irrégulier sur le canton d'Auberive (Haute-Marne)

Après plusieurs années de « dormance », le Groupe Régional Plateaux Calcaires a organisé une tournée de terrain sous l'impulsion et la conduite de Jean-Jacques BOUTTEAUX (ONF). L'occasion de visiter quelques unes des parcelles appartenant au regroupement intercommunal du SIGFRA (Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière d'Auberive), sur lesquelles est appliqué un traitement irrégulier et continu depuis près de 20 ans.

Près de 40 personnes d'horizons variés, avaient répondu à l'appel de Jean-Jacques BOUTTEAUX, pour une journée technique riche d'images, de chiffres et d'enseignements.



Un groupe nombreux et variés

Données générales du canton d'Auberive :

Le massif forestier d'Auberive se situe au Sud-Ouest du département de la Haute-Marne sur le plateau de Langres. Sur le canton d'Auberive, le taux de boisement est d'environ 70%, avec une dominance de forêts publiques (domaniales, communales et établissement public) représentant 70% des surfaces boisées.

Un regroupement intercommunal de longue date pour la gestion forestière :

Le SIGFRA (Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Région d'Auberive) regroupe 26 communes pour une surface de 8070 ha. Créé en 1973, il s'agit du 1^{er} syndicat de ce type à avoir été créé en France et à ce jour c'est le plus important en surface.

Chaque forêt communale dispose d'un nombre de parts (points), calculées à l'entrée dans le SIGFRA par estimation de la valeur du fonds et du peuplement.

Ce calcul détermine un nombre de points, correspondant au nombre de parts forestières de la commune dans le syndicat intercommunal.

L'ensemble des recettes de la forêt (en dehors de la chasse, gérée à l'échelle communale) est mutualisé à l'échelle du syndicat intercommunal. Idem pour les dépenses, qui sont constituées par les travaux forestiers (environ 30-35 % du bilan net), les frais d'exploitation, les remboursements d'emprunts, les frais de secrétariat ...

Le bilan net (recettes - dépenses) permet de donner une valeur du point, base de calcul de la rétribution financières des communes.

Quelque soit sa surface, chaque commune dispose ainsi de revenus forestiers annuels qu'il y ait coupe ou non sur sa forêt.

Une forme originale d'organisation intercommunale assez proche, dans sa logique, de celle des Groupements Forestiers.

Données pédologiques et géologiques :

La région naturelle du Plateau de Langres se situe sur en bordure sud est du bassin parisien. Ce plateau est entaillé par de nombreux ruisseaux (tête de bassin versant de l'Aube et de la Marne). Les hauteurs des peuplements forestiers sont liées au niveau de fissuration du calcaire du bathonien et à la présence d'argiles de décarbonatation plus ou moins épaisses. Ponctuellement des poches de limons peuvent être présentes. Les versants offrent des expositions différentes avec des rendzines ou colluvions plus ou moins fertiles selon les orientations. Les stations sont très hétérogènes et évoluent sur de courtes distances. Les hauteurs dominantes varient ainsi de 10 m à 35 m !

Données climatiques :

Le climat est de type continental à influence océanique. La pluviométrie annuelle sur la forêt est de 970 mm, bien répartie tout au long de l'année. Les températures minimales sont relevées au mois de janvier. La moyenne des températures minimales sur la période 1971 - 2000 est de -1.80 °C, tandis que les températures maximales apparaissent au mois de Juillet (moyenne des températures maximales de 24°C). L'écart thermique est donc très conséquent sur l'année. Autre facteur climatique très impactant pour la végétation : les gelées précoces et tardives, très fréquentes sur ce massif, Sur l'ensemble de la forêt le nombre de jours de gel est de 77 par an, en moyenne

Peuplements forestiers et milieu naturel :

Les essences présentes sont le chêne (sessile et pédonculé) sur environ 40% des surfaces boisées, le hêtre sur 34%, le charme sur 6%, les autres feuillus (alisiers, érables, frêne) sur 10% et les résineux (pins, douglas, épicéa) sur les 10% restants.

La flore est riche et présente de nombreuses espèces protégées parmi elles le sabot de venus, le céphalanthère rouge, le lis martagon. Les nombreuses formations de tuf liées au niveau de sources offrent également une végétation originale. La cigogne noire est également nicheuse et fait l'objet d'un suivi de la part des forestiers.

En termes de traitement sylvicole, la gestion en taillis sous futaie s'est arrêtée peu après la seconde guerre mondiale. Dans les années 1950 à 1975, des enrésinements ont été réalisés dans le cadre du fond forestier national. Les premières régénérations naturelles ont débuté en 1970. Environ 10% de la forêt est constitué de régénération et de perchis de hêtre.

Le traitement irrégulier dans le canton d'Auberive :

A l'issue du premier aménagement en conversion en futaie régulière en 1997, les élus ont fait part de leur inquiétude au sujet des bouleversements des paysages suite aux coupes de régénération sur des surfaces importantes. La récolte de nombreuses tiges de petits diamètres lors de ces opérations de renouvellement posaient également problème. Cette demande sociale, ainsi que les conditions pré-existantes (diversité des essences en présence, diversité des diamètres, présence de nombreuses tiges de petits diamètres...) ont fait évoluer les gestionnaires vers un traitement irrégulier. L'exploitation en régie s'est imposée à la suite de la tempête de 1999 puis elle a perduré, puisqu'elle garantissait une exploitation de qualité et fournissait ce travail à des équipes locales d'entrepreneurs de travaux. Les premiers martelages en irrégulier ont eu lieu en 1993-1994. Ce mode de traitement est aujourd'hui appliqué sur environ la moitié du massif, soit environ 4000 hectares.

Au final, on peut dire que le mode de traitement en irrégulier s'est imposé de lui-même sur certains secteurs, car il proposait un compromis intéressant entre les demandes sociales locales (y compris en termes d'emplois pour les entrepreneurs), des conditions écologiques, des potentialités économiques et un faible niveau d'investissements en travaux sylvicoles.



La mise en place d'une exploitation de qualité et maîtrisée a été l'un des arguments de choix en faveur d'un traitement irrégulier et mélangé.

Principaux choix sylvicoles :

Le **capital producteur** actuel se situe en moyenne autour de 18 à 19 m²/ha, soit 180 à 200 m³/ha bois fort, auquel s'ajoutent 2 à 3 m²/ha de taillis (diamètres 10 / 15 cm). L'objectif en capital est atteint.

L'objectif en structure est d'environ 50% de GB, 30% de BM et 20% de PB (environ 200 m³ bois fort/ha) avec 1 à 2 m²/ha de taillis. La structure actuelle est de 20% de GB, 50% de BM et 30 % de PB. Il est encore nécessaire d'augmenter le nombre de GB (de qualité !) oui dans la forêt. Mais on sait que cette évolution structurelle est longue. Rien ne presse à ce niveau, l'essentiel est plutôt dans la qualité des arbres produits et récoltés, et dans la continuité du fonctionnement.

Au niveau des **essences**, le hêtre constitue l'essence objectif majoritaire (60% du volume) accompagné par le chêne sessile de préférence et l'ensemble des essences diverses décrites plus haut.

Les **travaux** visent en priorité à favoriser les essences différentes du hêtre.

En effet celui-ci se débrouille seul et a tendance à prendre le dessus sur les autres essences, si on n'y prend pas garde.

Jusque là, les travaux, ponctuels et ciblés, ont porté sur les brins ou les perches de qualité. Depuis 2 à 3 ans, les premières interventions dans les cônes de régénération naturelle sont réalisées au profit des essences diverses, quand elles sont de qualité et quand leur « qualification » naturelle est compromise notamment par une trop forte concurrence du hêtre ou du charme.

Les **consignes de martelage** sont orientées en priorité vers la qualité et le mélange des essences, en respectant les essences minoritaires.

Un **réseau de cloisonnements** est systématiquement installé avant le 1^{er} passage en coupe, généralement espacés de 30 mètres. A cette occasion, un plan des cloisonnements est réalisé par l'agent forestier responsable de la forêt.

Les **rotations** sont variables selon les stations présentes : 8 ans pour les meilleures stations jusqu'à 15/20 ans pour les plus difficiles. La moyenne est de 10 à 12 ans.

Le prélèvement, quelle que soit la station, ne dépasse pas 25% du capital producteur (exprimé généralement en surface terrière).

L'ajustement s'effectue sur les rotations et non sur l'intensité de prélèvement.

Le réseau de placettes permanentes :

Les surfaces du SIGFRA traitées en irrégulier ont la particularité d'abriter 9 réseaux pour un total de 150 placettes permanentes, installés dans les années 1995 à 1999, à l'initiative des gestionnaires de l'époque (Rodolphe PIERRAT, Michel ALZINGRE et Jean-Jacques BOUTTEAUX notamment) sur l'ensemble de la forêt !

Il s'agit de placettes relascopiques.

A ce jour, 5 réseaux ont été re-mesurés.

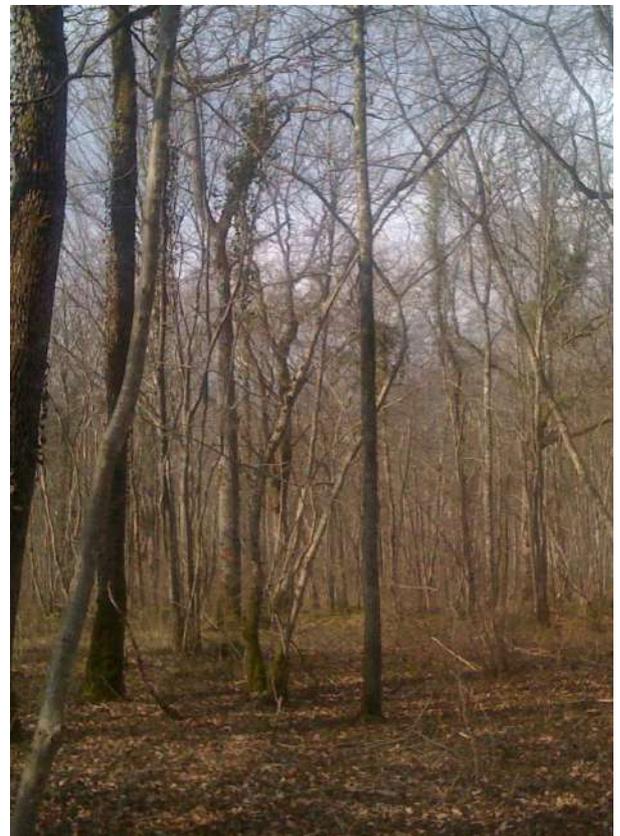
Le centre de la placette est matérialisé par un piquet métallique enfoui dans le sol.

Les résultats ont permis de mesurer l'action des forestiers et de la tempête de 1999 sur les peuplements.

En dehors des informations à caractère dendrométrique, la qualité du 1^{er} billon de 3 m est décrite, ainsi que la forme du houppier et le « rang social » de la tige.

Concernant la qualité, une évolution positive en 10 ans a été constatée.

Le développement de l'exploitation en régie a affiné le regard des gestionnaires sur la qualité des arbres, sur pied et bord de route. Les descriptions ultérieures de placettes de mesure intégreront cette évolution qualitative.



Progressivement, la qualité apparaît dans les perches et petits bois, gage de l'amélioration qualitative continue, à moindres frais.

Résultats des suivis dendrométriques et économiques de quelques parcelles :

Le tableau ci-dessous synthétise les principaux résultats des 5 réseaux de placettes décrites deux fois en 10 ans :

Rubrique	Observations
Nombre de GB	Augmentation sur l'ensemble des réseaux : moyenne + 20%, % qui varie en fonction des dégâts de LOTHAR. 18 GB/ha en moyenne
Chablis LOTHAR 99	Chablis équivalents à 0,8 m ² /ha à 2,9 m ² /ha, soit 5% à 18% du capital
Passage à la futaie	De 2,8 tiges/ha/an à 3,88 tiges /ha/an, dont 2/3 de charme et 1/3 d'autres feuillus et hêtre
Accroissement courant de la futaie	0,3 à 0,45 m ² /ha/an
Taillis	Baisse progressive de la surface terrière du taillis, Il en reste 2 à 3 m ² /ha. Objectif : 1 à 2 m ² /ha.
Accroissement courant en valeur	90 à 130 €/ha/an
Evolution de la composition en essences	Le mélange a peu évolué peu en 10 ans, en surface terrière. La proportion des feuillus divers a toutefois augmenté
Régénération	En 10 ans, le nombre de semis/ha passe en moyenne de 270 à près de 2000 semis/ha. Toutes les essences sont présentes. L'essence la plus rare est le chêne.

Après dix années, la forêt s'est enrichie en GB (elle est plus riche qu'avant la tempête de 1999), la surface terrière du taillis a baissé, la régénération s'est installée, des tiges passent à la futaie.

Le système de production qualitative continue et mélangée est donc mis en marche.

Quelques points d'amélioration sont identifiés :

- Intérêt d'approfondir l'aspect économique de la gestion, notamment pour affiner la *valeur potentielle* des peuplements.
- Description de la qualité du 1^{er} billon
- Identification des placettes avec un GPS ? (le temps de recherche des piquets est important pour une re-description)

Suivis écologiques :

Au cours des martelages, un inventaire de la ressource « rare » est réalisé : il s'agit des arbres à forte valeur (Hêtre et Chêne à partir de 60 cm, Frêne, Erables, Tilleul, Charme 40 cm, fruitiers 30 cm...). Ces informations permettent d'avoir une connaissance du stock disponible et de le gérer au mieux en fonction de la conjoncture de vente.

Un suivi écologique est également réalisé depuis quelques années :

- relevé des bois à fonction écologique par catégorie de grosseur depuis 2010/2011 : PB/BM/GB/TGB classé « vivant debout », « mort debout », « mort couché ». Pour 2010/2011, les résultats sont : 3,5 tiges/ha pour 2,6 m³/ha de bois mort (debout ou couché).
- les loges de pic noir sont relevées et cartographiées. Résultat : 1 pour 110 ha
- les ensemble de terriers de blaireaux sont relevés et cartographiés. Résultats : 1 pour 105 ha
- les aires de rapaces sont relevées et cartographiées. Résultats : 1 pour 140 ha

Les vestiges archéologiques sont également cartographiés.

Cette initiative est intéressante, notamment du fait de l'étendue des surfaces sur laquelle est elle réalisée (4600 ha).



Le groupe devant un chêne remarquable, de près de 90 cm de diamètre, susceptible de porter un nid de cigogne noire.

Le projet de Parc National des forêts feuillues de plaine :

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et pour répondre à l'enjeu mondial de conservation de la biodiversité, le Gouvernement a proposé et le Parlement a accepté la création d'aires protégées qui visent à couvrir 2% du territoire national, au premier rang desquelles les parcs nationaux.

Dans ce cadre, il est prévu la création de trois nouveaux parcs nationaux : les Calanques (Décret paru en avril 2012), les zones humides et les forêts feuillues de plaine. Pour ce dernier, les massifs forestiers d'Arc en Barrois, de Châtillon sur Sein et d'Auberive ont été identifiés.

Une réserve intégrale de 3000 ha d'un seul tenant doit être créée. 115 000 ha de forêt sont potentiellement concernés sur un territoire de 220 000 ha de l'espace parc actuel. Le projet est actuellement au stade de la préfiguration sous forme d'un GIP.

<http://www.gipecb-parcnational.fr/>

Autres aspects :

La population de cerfs est faible car sur le massif d'Auberive, il n'y a pas de population installée. Le chevreuil est abondant : un indice de consommation a été mis en place depuis 3 ans. Son impact sur la diversité de la régénération est important. Le sanglier est également présent avec des populations plutôt importantes. La présence d'enclaves cultivées limite les excès des densités (les dégâts agricoles se produisant rapidement dès l'augmentation des populations, les populations sont rapidement régulées après cela). La chasse est réalisée majoritairement en battue avec le sanglier en priorité, les chasseurs montrent un désintérêt important pour le chevreuil.

Le canton d'Auberive est en voie de désertification et le développement de la filière bois est probablement une piste pour assurer un développement économique local. Les élus ont souhaité travailler ce domaine dans le cadre d'un Pôle d'Excellence Rurale (PER) Bois. Parmi les pistes identifiées, on peut citer la recherche de nouveaux débouchés pour le hêtre (bois thermo traité) et l'exploitation forestière. En effet, la sylviculture irrégulière et continue mise en œuvre sur le SIGFRA nécessite des intervenants de qualité pour un travail de qualité. Le développement de l'exploitation en régie pour les bois de qualité dispersés, ainsi que pour certaines coupes de trituration, couplé au développement des contrats

d'approvisionnement de bois bord de route ont permis de renforcer deux entreprises locales de travaux forestiers.

Il reste des difficultés à surmonter notamment sur les aléas du marché et le niveau très bas de vente du hêtre.

L'ensemble de ces points ont été abordés et débattus au cours de la journée d'échange, riche d'un public varié et intéressé.

Merci à eux d'être venus.

Et un grand merci aux organisateurs et aux techniciens forestiers du canton d'Auberive, dont le travail précis, continu et suivi a permis de constituer ce qui est aujourd'hui, à coup sûr, l'un des sites de première importance dans la SICPN en France.

Un compte-rendu détaillé sera rédigé dans les prochains mois car le secteur d'Auberive traité en irrégulier, précurseur et original sur de très nombreux aspects, devrait faire l'objet prochainement d'une synthèse technico-économique plus poussée.

Jean-Jacques BOUTTEAUX
Nicolas LUIGI



Du bois d'œuvre de qualité (à droite, marqué en bleu), une exploitation et une récolte dans le taillis et un arbre mort sur pied en arrière-plan : économie et écologie alliées dans la gestion durable !

Formations Pro Silva France : bilan de 5 sessions

Depuis mai 2011, 5 sessions de formation à destination des gestionnaires et propriétaires ont été organisées par Pro Silva France en partenariat avec le CEFA de Montelimar (organisme de formation agréé), rassemblant plus de 80 personnes sur 3 régions, principalement des gestionnaires forestiers de terrain.

Les pages suivantes dressent une synthèse de ces sessions, issue des évaluations par les stagiaires eux-mêmes.

Ce bilan est très positif et ces formations semblent répondre à une réelle demande.

Elles sont évidemment perfectibles et Pro Silva s'attachera, pour les prochaines sessions, à améliorer les points de détails indiqués.

Prochaines formations « Initiation » :

Les prochaines formations « Initiation à la sylviculture Pro Silva » sont envisagées :

- ❖ en **Ile de France / Champagne**, sur le thème des feuillus (intervenants : Marc VERDIER / Nicolas LUIGI)
- ❖ en **Auvergne-Limousin**, sur le thème des résineux (intervenants : David PUYRAIMOND / Nicolas LUIGI)
- ❖ dans l'**Ouest** (Pays de Loire / Sud Bretagne), sur le thème des chênaies (intervenants : Jean-Michel GUILLIER / Nicolas LUIGI)
- ❖ en **Sud-Bourgogne / Nord Rhône-Alpes** (Saône et Loire, Rhône, Ain...) sur le thème des douglas, sapins et feuillus de plaine (intervenants : Jean-Loup BUGNOT / Nicolas LUIGI)

Toute personne intéressée (gestionnaires, propriétaires, professionnels, institutionnels ...) est d'ores et déjà invitée à se rapprocher de Nicolas LUIGI (nicolas.luigi@prosilva.fr) pour informations et pré-inscriptions.

Formation « Châtaignier » 9 décembre 2011 (Ardèche)



Nombre de participants : 23, dont
6 propriétaires privés,
5 gestionnaires forestiers privés,
2 professionnels de la filière-bois,
7 gestionnaires forestiers publics (ONF).

Intervenants :

Alain GIVORS, expert forestier et Président de Pro Silva France
Nicolas LUIGI, Délégué de Pro Silva France et gestionnaire forestier

Note globale du stage (19 évaluations reçues sur 23) : 4,5 sur 5

Ils ont dit :

« Il aurait fallu peut-être un peu plus de temps »

« Merci pour cette journée et pour la qualité des présentations et échanges. La variété du public fût enrichissante. »

« J'aimerais maintenant effectuer des martelages en situations réelle, sur des parcelles représentatives des différents cas rencontrés. »

Formations « Initiation »
26-27 mai 2011 (Gironde)
28-29 février 2012 (Gironde)



Nombre de participants : 31, dont
10 propriétaires privés,
10 gestionnaires forestiers privés,
4 professionnels de la filière-bois,
6 gestionnaires forestiers publics
(ONF), 1 salarié de l'Administration
Forestière (DDTM).

Intervenants :
Alain GIVORS et Nicolas LUIGI

Note globale du stage : 4,45 sur 5
(29 évaluations reçues sur 31)

Ils nous ont dit :

« Très bons échanges qui ont permis une ouverture sur d'autres visions sylvicoles et qui apportent beaucoup de questionnements. »

« Cette formation débouche naturellement sur la nécessité d'une mise en pratique par un martelage. »

« L'animation théorique du stage est excellente et d'une pédagogie rare.. »

Ils en ont parlé autour d'eux :
<http://sylvi-culture.over-blog.com/>
(vidéos tournées durant la formation)

Axes d'amélioration :
Choix des sites de terrain,
application et suivi économique,
travaux sylvicoles dans le contexte
landais, mise en œuvre effective,
visite de scierie spécialisée Gros Bois

Formation « Martelage »
01-02 mars 2012 (Gironde)



Nombre de participants : 6, dont
2 propriétaires privés,
2 gestionnaires forestiers privés,
1 professionnel de la filière-bois,
1 professeur de sylviculture.

Intervenants :
Alain GIVORS et Nicolas LUIGI

Note globale du stage : 5 sur 5 !
(6 évaluations reçues sur 6)

Ils nous ont dit :

« Je tiens à vous remercier pour m'avoir transmis des clés pour mener une sylviculture respectueuse et productive. Ma pratique, en qualité de petit gestionnaire, en est modifiée et je vais pouvoir mettre en œuvre les fondements enseignés sous peu... »

« Peut-être une journée de plus ? »

« Nous allons commencer à appliquer les principes de cette formation sur la propriété. »

Axes d'amélioration :
Outils pédagogiques (documents
spécifiques), logistique,
représentativité des parcelles
martelées (stades de développement),
trouver une situation déjà structurée

Formation « Initiation » 12-13 avril 2012 (Doubs)



Nombre de participants : 21, dont
6 propriétaires privés,
5 gestionnaires forestiers privés,
8 gestionnaires forestiers publics
(ONF, Espaces Verts Ile de France),
2 conseillers forestiers (CRPF)

Intervenants :

Julien TOMASINI, expert forestier,
administrateur de Pro Silva France
Nicolas LUIGI, Délégué de Pro Silva
France et gestionnaire forestier

Note globale du stage : 4,47 sur 5
(20 évaluations reçues sur 21)

Ils nous ont dit :

« Un seul regret : ne pas avoir acheté
ma forêt plus tôt ! »

« Je ne sais pas encore comme je vais
encore mettre à contribution ce que
nous avons vu ces jours. Mais cette
formation me fait travailler l'esprit... »

« Formation vivante et dynamique »

Axes d'amélioration :

- Logistique (déplacements ...)
- Gestion Pro Silva en
peuplements pauvres et en
petites propriétés privées.

Approfondissements souhaités sur le
martelage et les aspects économiques



Stagiaires en peuplements irréguliers feuillus
(au-dessus) et résineux (à gauche)

Autres formations Pro Silva :

Pro Silva est par ailleurs sollicité par des
partenaires pour intervenir en formation :

❖ **Initiation à la SICPN appliquée au
cèdre et aux pins méditerranéens**, en
partenariat avec le PNR du Luberon.
Lieu : Alpes de Haute-Provence et
Ardèche ; 10-11 et 24 mai 2012.
Intervenants : Alain GIVORS, N. LUIGI

❖ D'ici Mars 2013, Pro Silva France
organisera six sessions de formation
spécifiques aux « **territoires** »
(techniciens de collectivités et Parcs
Naturels Régionaux), « **élus** » et
« **écoles forestières** » (BTS et Bac Pro).
Ces formations, bénéficiant du soutien
financier du Ministère de l'Écologie et
du Développement Durable, auront un
coût nettement réduit.
Avis donc aux élus, territoires et écoles
forestières intéressés !

Informations : nicolas.luigi@yahoo.fr

❖ En partenariat avec l'Institut de
Développement Forestier (IDF-CNPF) et
l'Association Futaie Irrégulière (AFI),
une session de **perfectionnement au
traitement irrégulier** (outils
économiques et martelage), réservée
aux gestionnaires, devrait être
organisée dans les prochains mois.

La SICPN répond-elle aux attentes sociales françaises ?

Nicolas LUIGI

Délégué Général de Pro Silva France

L'aspect social est le parent pauvre de la gestion forestière, faute de canaux d'expression clairs. Et pourtant, comment envisager une gestion forestière durable sans acceptabilité sociale ?

Localement cette demande s'exprime parfois de manière précise (parfois aussi de manière contradictoire !).

Mais à l'échelle nationale, les sondages d'opinion sont quasiment les seuls outils capables de l'apprécier.

Le présent article reprend les analyses de deux enquêtes d'opinion récentes, menées par la Fédération des Forestiers Privés de France et présentées dans le N°551 de la revue Forêts de France (mars 2012).

L'auteur complète ces analyses sur le sujet des modes de traitement sylvicole et des orientations stratégiques de filière compatibles avec cette demande sociale.

Ce faisant, la Sylviculture Irrégulière Continue et Proche de la Nature (SICPN) apparaît comme l'une des meilleures réponses possibles.

La 1^{ère} enquête d'opinion a été réalisée par téléphone en octobre 2011 auprès d'un échantillon de 1034 personnes.

Elle démontre en premier lieu les lacunes de connaissances générales de Français en matière de forêt et de bois. 64% d'entre eux considèrent par exemple que la forêt française a diminué en surface au cours des cinquante dernières années.

❖ *Cet a priori provient d'un traitement médiatique focalisé sur les catastrophes naturelles mais aussi d'une méfiance vis-à-vis des méthodes d'exploitation en particulier des coupes rases, de moins en moins acceptées socialement.*

Sur tous ces points, les principes de la SICPN (éviter les coupes rases, régénération naturelle, qualité d'exploitation, production continue de gros bois de qualité, maintien de bois mort...) apparaissent comme des réponses très adaptées et efficaces.

L'enquête nous indique ensuite que 55% des Français considèrent que la forêt est menacée par l'abattage d'arbres pour l'industrie. Parallèlement, 84% sont conscients que couper du bois est nécessaire pour la bonne santé de la forêt et 59% estiment qu'il est prioritaire d'augmenter la récolte de bois arrivés à maturité. Près de sept personnes sur dix considèrent que les activités des forestiers ont un impact positif sur la forêt.

❖ *Couper du bois à maturité sous-entend couper du gros bois de qualité et non du petit bois en croissance.*

Limiter les exploitations de type industrielles sous-entend limiter les cultures monospécifiques, la mécanisation à outrance, les forts prélèvements associés aux révolutions courtes, les coupes rases, la spécialisation des espaces boisés...

Autant de principes que la politique forestière nationale et européenne tendent pourtant aujourd'hui à développer...

A quand le point de rupture social ?

Et comment l'éviter ? : en modifiant les consciences collectives ou en modifiant les pratiques techniques et la stratégie ? La seconde solution semble la seule durablement possible.

Dans cette logique, la SICPN répond de manière consensuelle aux attentes sociales et aux attentes techniques et économiques. Elle remet le forestier, garant de la gestion durable, au centre des décisions et des actes.

Paradoxalement, les Français pensent aussi qu'il est prioritaire de laisser les arbres pousser sans intervenir.

❖ *Socialement, le mode de traitement le plus acceptable sera donc celui ayant le moins d'impacts visuels sur le milieu et minimisant les travaux forestiers.*

De ce point de vue, la SICPN offre de nombreux intérêts :

- sa plasticité économique
- sa continuité temporelle et spatiale (coupes rases évitées),
- son appui sur les dynamiques naturelles, dans la régénération et l'automation biologique notamment.

L'enquête nous apprend qu'une majorité de Français (51%) se rendent en forêt pour le contact avec la nature, pour se retrouver en famille (38%) ou pour s'évader de la ville et se retrouver dans la nature (27%). Les activités sportives ou autres (chasse, champignons, faire du bois de chauffage...) ressortent respectivement dans 33% et 25% des cas.

❖ *La multifonctionnalité des espaces boisés est d'autant moins complexe à mettre en œuvre lorsque :*

- *la rentabilité de la gestion forestière est assurée par ailleurs et idéalement concentrée sur un nombre plus restreint d'arbres*
- *les espaces boisés fournissent un peu partout des lieux d'accueil et de développement possible de cette multifonctionnalité, sans cloisonnements des fonctions.*

Cr ces 2 principes (approche individuelle et multifonctionnelle) fondent la SICPN.

❖ *Du point de vue du sentiment de nature, la SICPN est intéressante car elle reste l'un des modes de traitement le plus proche des dynamiques naturelles.*

En termes de fonction d'avenir, les Français attribuent à la forêt avant tout une perspective de puits de carbone (48%), puis de réserve de biodiversité (47%) et enfin une fonction de production de bois (21%).

❖ *Plusieurs modes de traitement associent la production majoritaire de bois d'œuvre et le respect de la fonction écosystémique. La mise en œuvre d'une politique forestière sectorisée, sur le modèle anglo-saxon, peut apparaître comme l'une des solutions possibles dans cette optique. Mais dans un espace comme celui de la France métropolitaine, la sectorisation des espaces boisés n'est pas une solution durable, notamment socialement.*

La multifonctionnalité s'impose à nous. C'est donc le mode de traitement qui permet, localement et de manière continue, de concilier ces demandes sociales variées, qui doit rester l'objectif.

Dans cette logique, la SICPN présente des avantages considérables, puisqu'elle permet l'association économie-écologie à une échelle fine (parcelle) et de manière continue dans le temps et l'espace.

La 2^{ème} étude est celle menée en 2009 par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC), pour le compte du Réseau d'Observation Economique de la Forêt Privée (RESOFOP). L'enquête, initialement lancée auprès de 600 propriétaires forestiers métropolitains, a été reconduite et consolidée en mars 2011, pour regrouper 3081 propriétaires de plus de 4 ha, dans 11 entités régionales.

Des données connues y sont confirmées :

- 75% des propriétaires ont réalisé des coupes au cours des 5 dernières années et/ou comptent en réaliser. Mais dans 86% des cas, il s'agit de coupes bois de chauffage.
- dans les motivations à faire, la garantie d'une qualité de travail d'exploitation arrive avant le prix d'achat.
- le taux d'exploitation et la part de gros bois (bois d'œuvre) diminuent avec la taille des propriétés
- l'aspect social (activité familiale et de détente) est la principale conception que les propriétaires donnent à leur forêt, parfois complétée par l'aspect cynégétique suivant les régions.
- l'aspect économique reste minoritaire.

On note aussi des différences importantes d'appréhension des enjeux forestiers suivant les régions d'origine.

❖ *Dans l'optique d'une « mobilisation générale » des hommes et des massifs forestiers, une vision unique, centralisée et trop économique restera certainement lettre morte auprès d'une majorité de propriétaires. C'est dans la diversité des réponses, l'adaptation aux contextes locaux et la qualité des interventions que se jouera une meilleure appropriation des enjeux forestiers par les propriétaires. Le tout dans une vision qui restera patrimoniale, quoi qu'il arrive. Considérant cela, l'intérêt d'un panel de sylvicultures continues, intégrées, à faibles impacts visuels mais rentables, telles que la SICPN, apparaît limpide.*

Cette analyse succincte démontre tous les intérêts et la cohérence de la SICPN vis-à-vis des demandes sociales.

Reste à convaincre les décideurs... censés représenter cette demande sociale !!

Nicolas LUIGI

Lu pour vous

Bibliographie sur le traitement irrégulier et Pro Silva

Pro Silva France a actualisé un listing bibliographique sur les traitements irréguliers, la sylviculture continue et proche de la nature, les forêts mélangées ... Près de 280 références d'articles, rapports, fiches techniques, projets sont ainsi répertoriés. Une mine d'informations et de lecture pour ceux qui souhaitent compléter leurs connaissances générales et/ou spécifiques.

Document disponible sur :

www.prosilva.fr,

onglet « Docs / Brochures et articles »

Autres formations

D'ici mars 2013, Pro Silva France va concevoir et organiser 6 sessions de d'information-formation spécifiques, destinées aux **élus**, aux **techniciens de collectivités territoriales** (en particulier **Parcs Naturels Régionaux**) et auprès d'**écoles forestières** (niveaux BTS, Bac Pro et/ou Bac Technologique). Une manière de compléter l'offre de formation, au-delà des sessions spécifiques aux propriétaires et gestionnaires forestiers. Ces formations, bénéficiant du soutien financier du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, auront un coût nettement réduit. Avis aux élus, territoires et écoles forestières intéressés !

Contacts et informations : Nicolas LUIGI - nicolas.luigi@yahoo.fr

Groupes Régionaux

Du nouveau dans les Groupes Régionaux :

- **Emmanuel GUERRAZ** a remplacé Jean-Loup BUGNOT, pour l'animation du Groupe Régional Rhône-Alpes.
- **David PUYRAIMOND** complète désormais l'équipe d'animateurs du Groupe Régional Auvergne-Limousin
- **Eric BOITTIN** reprend l'animation du Groupe Régional Bretagne, en dormance depuis plusieurs années.

Merci à eux et bon vent aux Groupes Régionaux !

Agenda

• **Assemblée Générale 2012 :**

L'Assemblée Générale de Pro Silva France se tiendra cette année **en Alsace, du 28 au 30 septembre, dans le secteur de Mulhouse (Haut-Rhin)**.

L'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de tracer les perspectives de l'année à venir, et au-delà. L'occasion également de visiter certaines forêts publiques traitées en irrégulier depuis des années, en Forêt Domaniale de la Harth (Ouest de Mulhouse) et dans le secteur du Sundgau notamment.

Retenez vos dates et pré-inscrivez-vous dès à présent !

Bulletins d'inscription et modalités pratiques seront communiqués prochainement.

Contact : Nicolas LUIGI – nicolas.luigi@yahoo.fr

• **Voyage d'étude annuel en Belgique :**

Le voyage d'étude annuel 2012 de Pro Silva France aura lieu les **19, 20 et 21 octobre** prochains, en Belgique.

Il sera l'occasion de visiter quelques uns des peuplements traités en irrégulier suivant les principes de Pro Silva, notamment des hêtraies jardinées en Wallonie.

Les résultats des projets COORENSY et COFORKO, ainsi que les travaux sur les sylvicultures d'arbres-objectifs sont également au programme. Le programme détaillé sera envoyé prochainement mais les préinscriptions sont d'ores et déjà ouvertes auprès de Pro Silva France.

Retenez vos dates et pré-inscrivez-vous dès à présent !

Nombre de places limité.

Contact : Nicolas LUIGI – nicolas.luigi@yahoo.fr

• **8 Juin 2012 : Journée d'information sur le traitement irrégulier du douglas :**

Le CRPF Bourgogne travaille depuis quelques années sur des itinéraires de gestion en irrégulier dans les douglasaies. Deux journées d'information sont organisées dans ce cadre : l'une s'est tenue le 20 avril dernier dans le Morvan sur le thème « *Irrégularisation et régénération lente des peuplements résineux - Vers la production de gros bois de qualité, exemples de conversion en cours, quels travaux?* ». Un compte-rendu sera prochainement diffusé. L'autre se tiendra le 8 juin prochain, en Saône et Loire sur le thème « *L'avenir du douglas en Charollais-Brionnais - Climat et aspects sanitaires. Trouver des solutions dans les traitements irréguliers et le mélange avec du feuillu ? Exemples, travaux* ». Jean-Loup BUGNOT, Expert forestier et administrateur de Pro Silva France, interviendra lors de cette 2^{ème} journée.

Informations / inscriptions :

<http://www.foret-de-bourgogne.fr/index/action/page/id/11>

• **6-7-8 Juin 2012 : Pro Silva à FOREXPO ! :**

Pro Silva France tiendra un stand à la foire forestière FOREXPO, en plein cœur du massif des Landes !

Venez nombreux soutenir et découvrir notre stand et participer au débat organisé par Pro Silva France.

Contact : Jacques HAZERA